Services Techniques
FG/JCL/PG/BM/VS
ARRETE N°016/2012

ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT SUR LE PARKING SITUE RUE PAUL VAILLANT COUTURIER A COTE DE LA POSTE

Nous, Maire de la Ville d'Athis-Mons,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2212-1

Vu le Code de la Route,

Vu l'avis de Monsieur le Chef de la Circonscription de Sécurité Publique du : 14 décembre 2010

Vu l'avis du président de la Communauté d'Agglomération « Les Portes de l'Essonne » du : 17 décembre 2010

Considérant la nécessité de faciliter le stationnement de courte durée sur le parking situé rue Paul Vaillant Couturier à côté de la Poste

ARRETE

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°737/2010 du 24/12/2010

A dater de la mise en place des panneaux réglementaires :

ARTICLE 1 : Une zone bleue destinée au stationnement de courte durée est instaurée sur le parking suivant :

- Rue Paul Vaillant Couturier à côté de la Poste.

La durée de stationnement est limitée à 1h30 entre 09h00 et 19h00, sauf dimanche et jours fériés

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera matérialisé par des panneaux réglementaires accompagnés de marquage au sol mis en place par les Services Techniques Municipaux conformément au code de la route,

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Chef de la circonscription de Sécurité Publique,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération,
- Institut National Géographique,

Chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le Maire,
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de validité,

Fait à Athis-Mons, le mercredi 04 janvier 2012

François GARCIA

Le Maire
Président de la Communauté d'Agglomération
« Les Portes de l'Essonne »

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE A MONSIEUR LE MAIRE, MAIRIE, 91205 ATHIS-MONS CEDEX. - TEL : (1) 69 54 54 54 - FAX : (1) 69 54 54 99